

Réussir l’externalisation de la maîtrise d’ouvrage d’opérations de bâtiment

Date

19 au **20** Oct / 2021

Prix

2000 €

Durée

6 jour(s)

Objectifs

Les maîtres d’ouvrages publics voient leurs contraintes dans la gestion de leurs opérations s’accroître progressivement d’années en années : contraintes financières, moyens humains en réduction, contraintes techniques, complexité des

acteurs…

Face à ces évolutions rapides imposées notamment par les évolutions réglementaires et la prise en compte de la transition écologique, la maîtrise d'ouvrage au sein des services publics (état, collectivités, bailleurs sociaux, hôpitaux…) cherche à s'organiser pour libérer des marges de manœuvre afin de satisfaire aux objectifs de la politique immobilière définie et mise en place. Elle a recours souvent à l'externalisation de certaines missions ou pans d'activité, et est amenée à repenser sa politique d'achat.

Pour aider à ce changement de posture, à ces évolutions de missions, un parcours complet de 6 jours a été conçu par l'Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat (ENTPE) et la Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques (MIQCP) afin de vous accompagner dans vos projets et vous permettre :

- **D'acquérir de nouvelles connaissances d'ordre juridique et réglementaire ;**
- **De mieux situer et appréhender votre rôle afin de cadrer au mieux vos projets bâtimentaires ;**
- **De développer de nouvelles compétences en termes d'analyse, de contractualisation et de suivi des démarches d'externalisation de la maitrise d'ouvrage ;**
- **De bénéficier de retours d'expérience de la part d'interlocuteurs expérimentés.**

Programme détaillé

D'une durée de 6 jours, la formation s'articule autour des 6 modules suivants :

- **Module 1 : Connaitre les grands principes du code de la commande publique et ses nouveautés (1 jour – Distanciel – Le 19 octobre 2021)**
- **Module 2 : Situer le rôle et les compétences de la maîtrise d'ouvrage au sein du réseau d'acteurs (1 jour – Distanciel – Le 20 octobre 2021)**
- **Module 3 : Cadrer le démarrage d'une opération (1 jour – Présentiel – Le 16 novembre 2021)**
- **Module 4 : Contractualiser des formes d'externalisations classiques (1 jour – Présentiel – Le 17 novembre 2021)**

- **Module 5 : Mettre en œuvre des contrats globaux (1 jour – Présentiel – Le 14 décembre 2021)**
- **Module 6 : Piloter un projet d’externalisation de la maîtrise d’ouvrage (1 jour – Présentiel – Le 15 décembre 2021)**

>> Découvrez les objectifs et les contenus complets de la formation

>> Téléchargez le bulletin d'inscription

Public

La formation s’adresse aux agents de la fonction publique d’Etat, de collectivité territoriale ou hospitalière en charge d’opérations de bâtiment, de gestion patrimoniale ou de politiques d’achat. Elle s’adresse également aux maitres d’ouvrage engagés dans de grands projets de rénovation immobiliers ou aux opérateurs privés travaillant auprès d’acteurs publics.

Vous êtes déjà experts sur certains sujets ? Optez pour un format « à la carte » en suivant 1 à plusieurs journées selon vos besoins !

Les places sont limitées ! Notez ces dates dès à présent dans vos agendas et prenez contact avec l’ENTPE pour préréserver votre place !

Contact

Jean DELAPLACE
Chef de projet
04 72 04 71 73
Lui écrire